

	COMPTE-RENDU DE REUNION : Conseil municipal	Page : 1/7
		Date réunion : 28/03/2011

Présents : Patrick Guionnet – Michel Daly - Eric Chuin – Didier Godoy – Yves Desblaches – Jean-Marcel Albert – Geneviève Bidault - Bernard Remmerie – Michel Vincent- Laurent Brechat – Arnault Chevillard – Brigitte Bertault – Christian Ferdoël – Véronique Depaix – Sophie Agen – Elodie Duplessis – Martine Halloin – Francine Henry

Secrétaire de séance : Elodie Duplessis

Le Conseil est informé de la décision prise depuis le dernier Conseil :

- avenant au contrat d'assurance OPTIMUT 2000 avec Groupama,

Retraits de l'ordre du jour :

- L'avenant négatif de la société LANDREAU pour l'extension de la mairie n'a pas été reçu,
- Le vote des taux 2011 sera reporté au prochain conseil.
Accord

1. FINANCES

Comptes administratifs 2010 – Budget annexe « la Chesnaie » et budget communal

Sous la présidence de Monsieur DALY Michel, Maire-Adjoint,

- **CA budget annexe « la Chesnaie » :**

Fonctionnement

Recettes	98.830,57 €
Dépenses	98.830,57 €

Investissement

Recettes	140.000,00 €
Dépenses	60.630,43 €
⇒Excédent	79.369,43 €

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote.

Pour : 17 Contre : / Abstention(s) : /

- **CA budget général :**

Fonctionnement

Résultat exercice 2010	1.642.590,35 €
Résultat antérieur reporté	2.118.752,01 €
Excédent cumulé	3.761.342,36 €

Le conseil décide d'affecter au budget unique 2011, le résultat comme suit :

Investissement

Solde d'exécution	+ 391.042,10 €
Crédits reportés - dépenses	3.338.201,00 €
R 1068	2.947.158,90 €
R 002 – excédent de fonctionnement reporté	814.183,46 €

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote.

Pour : 17 Contre : / Abstention(s) : /

✚ Comptes de gestion 2010 – Budget annexe et Commune

Monsieur DALY, Maire-Adjoint, présente les délibérations relatives aux comptes de gestion 2010, pour approbation. Adoption à l'unanimité.

✚ Budgets primitifs 2011 – Budget annexe la Chesnaie » et budget communal

• **BP 2011 budget annexe « La Chesnaie »**

En ce qui concerne le budget annexe, Madame HENRY demande si les lots sont tous vendus ?
Non, il en reste encore un.

Monsieur le Maire présente le budget unique 2011 du lotissement « la Chesnaie » qui s'équilibre, comme suit :

Fonctionnement

Recettes	78.520,00 €
Dépenses	78.520,00 €

Investissement

Recettes	140.000,00 €
Dépenses	140.000,00 €

Le budget est adopté à l'unanimité.

Puis, le **budget général de la commune qui s'équilibre, comme suit :**

Fonctionnement

Recettes	7.632.799,46 €
Dépenses	7.632.799,46 €

Investissement :

Recettes	7.144.463,46 €
Dépenses	7.144.463,46 €

Le budget est adopté à l'unanimité.

2. EXTENSION MAIRIE

Approbation des avenants suivants :

Entreprises	Avenants	Montant avenant HT	Marché total HT
JAILLAIS	1	3.271,47	280.038,09
IDR 37	3	562,61	27.860,09
CHAUVAT	1	1.449,25	7.330,68
JULIENNE	2	1.298,80	17.714,40
FRANCHET	1	2.689,50	54.367,00

Accord pour prolonger le délai d'exécution, comme suit :

- Au 8 avril 2011, pour les lots 4 – 5 – 8 et 9
- Au 22 avril 2011, pour les lots 2 – et 6

3. PSPG

Suite à la désignation du maître d'ouvrage délégué, un concours de maîtrise d'œuvre européen et un appel d'offres européen seront réalisés pour les travaux.

4. SALLE D'ACTIVITES DE LOISIRS

Il est donc décidé de lancer une consultation pour assistance à maîtrise d'ouvrage, pour la construction d'une salle d'activités de loisirs.

5. « La RIASSE » - TRAVAUX VRD

Approbation de l'avenant 1 HEGRON d'un montant de 7.807,00 € HT, ce qui porte le marché initial à 47.743,50 € HT, pour la construction d'une bande de parking et trottoir, rue du 11 novembre.

6. Régime indemnitaire techniciens

A compter du 1^{er} mai 2011, la valeur faciale passera de 8,40 € à 8.82 € (17 Pour – 1 Abstention, toujours pour le même motif).

7. CULTURE

Convention Cie PETIT MONDE

Approbation de la convention ayant pour objet de définir les modalités de remboursement des copies faites par la Compagnie dans les locaux de la Mairie d'Avoine : 2 cts la copie (papier fourni par la Compagnie).

✚ Contrat « saison culturelle »

Contrat JHD Production pour le spectacle de « FELOCHE », le Vendredi 20 Mai 2011, à l'Espace Culturel d'AVOINE, le coût de ce spectacle s'élève à la somme de 3.000€ HT soit 3.165€ TTC. Accord.

✚ Fête républicaine

• **contrat « Pyro-Concept »**

Le montant de la prestation relative à l'organisation du feu d'artifice s'élève à la somme de 23.578,60€ HT et de 28.200,00€ TTC. Accord.

• **Occupation du domaine public**

Dans le cadre de la fête républicaine du 9 juillet 2011, organisée au Lac Mousseau, il est nécessaire d'occuper le domaine public, pour l'organisation de cette manifestation. Accord.

Michel DALY : informe que le concours de pêche ne pourra pas se dérouler le jour de la fête républicaine, le 9 juillet. Il aura donc lieu le 14 juillet.

✚ FETE COMMUNALE

Dans le cadre de la fête communale organisée, le 4 septembre 2011, au « Néman », il est nécessaire d'occuper le domaine public, pour l'organisation de cette manifestation. Accord.

8. SPORTS

✚ Subventions

Dans l'attente du résultat de l'analyse des comptes de l'activité football, avant sa sortie de l'USEAB, il est proposé au conseil de voter une provision de 30.000 €, pour l'USEAB et de 30.000 €, pour le Club USEAB Football. Accord – 1 abstention Eric CHUIN

• **Subvention annuelle USEAB**

La Commune décide de renouveler la subvention annuelle. La subvention de 116.785,00 € aidera le Club à la réalisation des objectifs généraux et du programme d'actions selon les budgets prévisionnels annexés à cette convention. La Commune subventionnera donc l'association, selon le tableau suivant, sous condition expresse, que l'association en remplira réellement toutes les clauses :

Athlétisme	8.500 €	
Basket-ball	6.500 €	et 3.000 € pour le 13° et 14° mois
Cyclotourisme	100 €	et 150 € pour l'AG de la Ligue du Centre
Gym Volontaire		1.770 € pour l'atelier « seniors »
Handball	9.000 €	

Judo	4.500 €	et 2.625 € pour le 13° et 14° mois
Kung Fu	400 €	
Sport adapté	2.200 €	
Tennis	20.000 €	12.500 € pour le 13° et 14° mois et 1.000 € pour la journée famille à Roland Garros
Tennis de table	21.500 €	2.840 € pour le 13° et 14° mois et 1.200 € pour la coupe du monde de tennis de table
Volley-ball	400,00 €	
Conseil d'administration	10.000 €	et 8.600 € pour le salaire de l'éducateur sportif

La subvention de 116.785 € est réduite des 24.000 € dus par l'USEAB au titre de l'avance remboursable, attribuée dans le cadre de l'avenant à la convention 2009/2010 du 8 avril 2010, soit une attribution de 92.785 €.

Accord pour 92.785 € – 1 abstention Eric CHUIN

- **Subvention Club USEAB foot (jusqu'au 30 juin)**

La demande est de 215 000 €, mais la subvention à attribuer est proposée à 190 000 € (la subvention 2010/2011 était de 196 700 €).

Accord pour 190.000 € – 4 abstentions : Eric CHUIN – Arnauld CHEVILLARD – Laurent BRECHAT – Véronique DEPAIX.

- **Subvention « Gym sportive »**

Proposition de la commission : 140.000 €. La gym avait prévu un budget de 256.000 €, avec une demande de subvention de 176 800 € (la subvention 2010/2011 était de 146.500 €).

Accord pour 140.000 € - 5 abstentions : Eric CHUIN – Arnauld CHEVILLARD – Laurent BRECHAT – Véronique DEPAIX – Francine HENRY.

- **Subvention Club d'échecs**

Proposition de 35.140 € : 33.640 € pour le fonctionnement et 1.500 € de subvention exceptionnelle. Accord à l'unanimité.

- **Subvention « Association des Pêcheurs en Chinonais »**

Proposition de 2.200 €. Accord à l'unanimité

- **Subvention Société de Chasse :**

Proposition de 1.700 €. Accord à l'unanimité

- **Subvention « Club croisière énergie »**

Eric CHUIN fait part qu'il y a 7 demandes pour navigation en mer.

Proposition de 1.000 €. Accord à l'unanimité

 **« Marais des Rouches » – Convention avec le PNR**

Yves DESBLACHES présente le projet de gestion écologique du marais par pâturage extensif ou par fauche, avec mise à disposition gratuite des terrains, pour une période de 5 ans, renouvelable par tacite reconduction. Accord.

 **Fête de l'environnement**

- **« Manège à légumes »**

Dans le cadre de la fête de l'environnement, le 5 Juin 2011, Monsieur le Maire soumet au Conseil un contrat de cession émanant de l'Association « La Malle aux Rêves » de MIGNALOUX BEAUVOIR (86). Le montant de la prestation, prévue le 5 Juin 2011, Place de l'église d'Avoine s'élève à la somme de 1 400 € TTC. Accord.

- **Occupation du domaine public »**

Dans le cadre de l'organisation de la fête de l'environnement : place de l'église, le Parc « Lepez » et le Parc du Centre, le 5 Juin prochain, il est nécessaire d'occuper le domaine public, pour l'organisation de cette manifestation, à compter du 04 Juin en soirée. Accord.

 **Cotisations**

Approbation pour :

- Maires d'I & L : 579,12 €
- Maires de France : 302,61 €
- ARCICEN : 400,00 €

Total	3.569,22 €
--------------	-------------------

10 - DIVERS

Monsieur le Maire fait part au conseil des différents accidents qui ont eu lieu au carrefour de « Razilly ». Ce carrefour est vraiment problématique. A ce sujet, j'ai déjà saisi, avec le maire de Beaumont en Véron, le Conseil Général à plusieurs reprises, mais pas de suite donnée. L'aménagement de ce carrefour relève bien de la compétence du CG : RD à haute fréquentation, hors agglomération. C'est une compétence exclusive du CG, il lui appartient d'avancer sur ce

	COMPTE-RENDU DE REUNION : Conseil municipal	Page : 7/7
		Date réunion : 28/03/2011

dossier. L'aménagement d'un rond point semble être une évidence, du fait de ces quatre fourches, les usagers ne respectent pas le code de la route, dépassements sur ligne continue...

Du fait de plusieurs accrochages, en une semaine, le Conseil Général a été de nouveau saisi et a daigné faire le déplacement, le 23 mars 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Patrick **GUIONNET**